



Opération « Jardin Naturel »
Fiche technique n°3
L'étang, la mare



Créer une mare dans son jardin : les grands principes

- La future mare sera **attenante à une zone semi-naturelle** (prairie de fauche, friche, haie...) afin que certains animaux qui la fréquentent (batraciens par exemple) puissent trouver un gîte terrestre. Elle sera située de préférence à un point bas du terrain.
- La mare sera bien **ensoleillée**, éloignée des arbres.
- Sur une grande partie du pourtour, les berges seront en **pente douce** (moins de 45°), afin de permettre l'implantation de plantes rivulaires et le passage aisé des animaux entre la terre à l'eau.
- La profondeur maximale atteindra **80 cm à 1m** afin qu'un volume d'eau liquide suffisant subsiste même par gel prolongé.
- Si le recours à une étanchéisation artificielle est nécessaire, cinq possibilités s'offrent à vous :
 - Le bassin rigide, préformé : facile mais le résultat est peu naturel.
 - La couche d'argile (20cm au moins, bien damée) ; ne convient que si le bassin est suffisamment grand ; risque de fuites d'eau.
 - La bâche souple : moyen le plus simple à mettre en œuvre mais quelques précautions sont nécessaires pour éviter des perforations.
 - La fibre de verre imprégnée de résine polyester : matériau durable, à mise en œuvre délicate (recours à un professionnel souhaitable).
 - Le béton : particulièrement durable s'il est bien mis en œuvre ; déconseillé pour les grandes mares ; nécessite un rinçage soigneux pour éliminer les sels de calcium en excès.
- Si l'environnement immédiat de la mare ne renferme pas de plantes aquatiques ou de marais, introduisez un petit nombre de plantes aquatiques (oxygénantes) et de plantes de rive. Ce seront des **plantes indigènes**.